



Oui à la scolarisation adaptée aux besoins des élèves, en milieu ordinaire chaque fois que c'est possible, en établissement spécialisé chaque fois que nécessaire !

Non à l'inclusion systématique et indifférenciée !

Non à l'acte 2 de l'école inclusive !

STOP à la maltraitance, STOP à la culpabilisation

STOP à la mise en danger des personnels et des élèves

EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION À PARIS LE JEUDI 25 JANVIER 2024 !

La situation de maltraitance des élèves et des personnels confrontés au non-respect des notifications de la MDA et au manque de soins et de moyens ne peut plus durer. **La détresse des élèves, des familles et des personnels crée des souffrances morales, physiques et psychologiques, génère des tensions. Le non-respect des besoins des élèves, place parfois les personnels dans des situations de maltraitance qui sont insupportables. La situation est aussi dramatique en pédopsychiatrie, CMP, hôpital de jour, USISEA, urgences...** Les soignants, les personnels de l'Education Nationale, se démènent et s'épuisent pour garantir le meilleur accueil aux enfants en souffrance dans le département, **mais avec si peu de bras, si peu de places, comment répondre à la hauteur des enjeux et de la demande de soins ?**

Cette situation à l'école, à l'hôpital, en pédopsychiatrie, en CMP, ITEP, IME, SESSAD... c'est le fruit des politiques menées depuis des années par des gouvernements qui s'emploient méticuleusement à détruire l'hôpital public, à détruire l'école.

Avec l'acte 2 de l'école inclusive le gouvernement donne désormais à L'Education Nationale prérogative pour évaluer et donc pour définir les besoins de chaque enfant en situation de handicap. Le payeur devient donc aussi le prescripteur. Avec cet acte 2 le gouvernement prévoit aussi de liquider les établissements médico-sociaux restants au nom d'une inclusion à marche forcée. La réponse du ministère à cette situation intenable repose toujours sur des moyens insuffisants et désormais uniquement sur des adaptations pédagogiques ou sur la formation des enseignants.

LA PÉDAGOGIE ET L'ACCOMPAGNEMENT NE PEUVENT SE SUBSTITUER AUX SOINS

Nos organisations FNEC-FP FO 53, le Groupement départemental FO Santé publique et privée, l'UIAFP-FO 53, le SNUDI-FO 53 et le SNFOLC 53 et appellent à la grève et à la mobilisation en direction du ministère.

A PARIS LE 25 JANVIER*

POUR DÉFENDRE

- L'enseignement spécialisé et adapté
- Le droit de chaque enfant à disposer d'un enseignement et de soins adaptés à ses besoins

POUR OBTENIR

- Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH
- Le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux et la création de postes pour répondre à toutes les notifications de la MDA
- Le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive et de l'article 53 du projet de loi de finance créant les PAS

Inscription



* Inscription en ligne <https://snudifo-53.fr/25-janvier-inscription-montee-a-paris/> - cars mis à disposition au départ de Laval et péages Vaiges

FNEC-FP FO 53, syndicats FO de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle
GD FO 53 syndicats FO de la santé publique et privée
UIAFP-FO, Union Interfédérale des Agents de la Fonction Publique

6 rue Souchu Servinière, 53000 Laval

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : fneec.fp.53@laposte.net / Tel. : 06 48 16 67 87 - @ : gdfosante53@gmail.com